

	<p style="text-align: center;">COMPAGNIE DES CIMETIÈRES NOTRE-DAME-DU-CAP</p> <p style="text-align: center;">1441, rue Notre-Dame Est Trois-Rivières QC G8T 4J9 819 374-1864 cimsmm@hotmail.com</p>	<input type="checkbox"/> Lot <input type="checkbox"/> Carré d'enfouissement <input type="checkbox"/> Niche <input type="checkbox"/> Intérieur <input type="checkbox"/> Extérieur Nº lot : _____ Section : _____ Cimetière : _____
---	--	--

DÉSIGNATION D'UN CESSIONNAIRE PAR LES HÉRITIERS

Entre :

Compagnie des cimetières Notre-Dame-du-Cap personne morale légalement constituée, ayant son siège social au **1441, rue Notre-Dame Est Trois-Rivières QC G8T 4J9** ci-après désignée « Compagnie de cimetières » ;

Et :

Les héritiers légaux du concessionnaire :

Nom	Téléphone	Signature	Droit de sépulture ⁽¹⁾ (Cocher s'il y a lieu)

ci-après désignés « Les héritiers ».

⁽¹⁾ Selon l'espace disponible, les héritiers peuvent se garder un droit de sépulture

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT

Article 1 – Cession de droits et désignation d'un cessionnaire

Nous, les héritiers de _____ concessionnaire décédé (e) de la concession en rubrique désignent à titre de cessionnaire, la personne nommée :

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ ci-après désigné « Cessionnaire ».

Article 2 – Acceptation de la nomination à titre de cessionnaire

Je soussigné _____ accepte d'être cessionnaire désigné par les héritiers des droits de la concession en rubrique et je me reconnaiss lié par le contrat de concession qui sera fait à mon nom et dont je recevrai copie du Règlement de cimetière à sa signature.

Article 3 – Renseignements personnels

Le cessionnaire consent à ce que Compagnie des cimetières conserve et utilise les renseignements contenus au dossier qu'elle a constitué relativement à l'objet des présentes et, si besoin est, qu'elle communique à des tiers les renseignements personnels qu'elle détient pour la réalisation des fins du contrat de concession.

Le cessionnaire consent à ce qu'après son inhumation, Compagnie des cimetières rende accessible au public via son site internet certains renseignements personnels le concernant tels que son nom, prénom, l'année de naissance, l'année de décès et l'endroit de son inhumation dans le cimetière. Le cessionnaire s'engage à ce que tout bénéficiaire de la concession consente, du seul fait de son inhumation dans la concession, à ce que Compagnie des cimetières rende accessible ces mêmes renseignements personnels via son site internet.

Article 4 – Frais

Cette nomination est sans frais.

FAIT ET SIGNÉ À _____ **EN DEUX COPIES ORIGINALES, LE**
_____ **2026.**

Nom du cessionnaire

Signature du cessionnaire

Nom du représentant de la Compagnie

Signature du représentant de la Compagnie